



**RAPPORT DE L'ÉTUDE SPECIFIQUE FAISANT L'ÉTAT DES LIEUX SUR LA VIOLATION DU
GENRE ET DES DROITS DES COMMUNAUTÉS LOCALES TOUCHES PAR L'AMÉNAGEMENT
DU SITE DE BAGRE POLE**

Décembre 2015

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
TABLE DES TABLEAUX	3
TABLE DES FIGURES	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
INTRODUCTION	5
I. OBJECTIFS DE L'ETUDE	5
II. METHODOLOGIE	5
III. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE BAGRE	6
IV. PROJET POLE DE CROISSANCE DE BAGRE (PPCB)	6
3.1. Brève historique du PPCB.....	6
3.2. Projet pôle de croissance de Bagré (PPCB)	7
V. DES RESULTATS	7
4.1. Connaissance du PPCB et les activités menées par les communautés locales.....	7
4.2. Prise en compte du genre sur le site du PPCB	10
4.2.1. <i>Prise en compte dans les activités du Projet</i>	10
4.2.2. <i>Appréciation du déplacement des populations</i>	12
4.2.3. <i>Elément d'amélioration des conditions de vie du fait du PPCB</i>	13
4.2.4. <i>Difficultés constatées dans la mise en œuvre du PPCB par les Communautés Locales</i>	14
4.3. Esquisses de solutions d'amélioration de l'intervention du PPCB proposees par les populations du site	15
CONCLUSION	16
BIBLIOGRAPHIE	17

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des personnes interviewées selon l'activité.....	8
Tableau 2: Situation des personnes interviewées selon la durée de séjour.....	9
Tableau 3: Situation de la connaissance du PPCB par les personnes interviewées.....	9
Tableau 4: Statistiques sur la perception des populations sur la mise en œuvre des activités du PPCB.....	11
Tableau 5: Statistiques de l'appréciation des populations sur les conditions de déplacement et réinstallation	12
Tableau 6: Perception des populations de l'impact du PPCB sur les conditions de vie et de travail.....	13
Tableau 7: Situation des difficultés rencontrées par les producteurs sur le site du PPCB	14
Tableau 8: Point des propositions d'amélioration exprimées par les populations	15

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Répartition des personnes interviewées par origine	8
Figure 2: Perception des types de contraintes vécues par les populations	10
Figure 3: Perception des populations sur la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du PPCB	11
Figure 4: Appréciation des populations sur les conditions de déplacement et réinstallation.....	12
Figure 5: Perception des populations des actions de réalisation des infrastructures socioéconomiques du PPCB	13
Figure 6: Proportion des populations estimant l'existence de difficultés liées à la mise en œuvre du PPCB	14

SIGLES ET ABREVIATIONS

AVV	: Aménagement des Vallées des Volta
MOB	: Maîtrise d’Ouvrage de Bagré
OCP	: Onchocerciasis Control Program
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
PPCB	: Projet Pôles de Croissance de Bagré
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable

INTRODUCTION

Le Burkina Faso pays sahélien, au sud du Sahara fait parti des plus pauvres du monde. Avec une économie dépendante des aléas climatiques, et depuis plusieurs décennies pour lutter contre la pauvreté les autorités du pays ont entrepris la mise en œuvre de politiques structurantes afin d'améliorer les conditions de vie des populations. Pays où la majorité de la population vit en milieu rural de l'Agriculture (l'agriculture, l'élevage, l'agroforesterie, ...), pour réduire la pauvreté à travers la création de richesse, il a été entrepris la mise en œuvre de politiques agricoles, économiques, infrastructurelles, sociales dont la plupart ont conduit à des aménagements hydroagricoles entraînant la perte des droits fonciers des communautés locales. C'est dans ce cadre que l'ambitieux Projet pôles de croissance de Bagré (PPCB) a été inauguré en avril 2012. En effet, la mise en place des pôles de croissance s'inscrit dans les orientations nationales en matière de développement économique et social prévu dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD).

Le Projet pôle de croissance de Bagré (Bagrépôle) constitue le premier à être mis en place. C'est dans contexte d'insuffisance d'informations sur le processus et sur les procédures de cession des droits fonciers des communautés locales qu'une mission avait été conduite en 2014 par TENFOREST sur le Site. Cette mission avait pour objectif de discuter avec les communautés locales pour comprendre les difficultés qu'elles vivent afin de plaider auprès des autorités politiques et administratives en leurs faveur. Afin de constituer un argumentaire solide et élargir sa base d'analyse, TENFOREST a initié la présente étude en vue d'organiser des entretiens individuels avec les communautés locales et autres acteurs locaux.

I. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif de cette étude est de collecter des informations afin de mieux apprécier la prise en compte du genre et les droits fonciers des communautés locales sur le site du Projet. Il s'agira spécifiquement de :

1. Cerner le niveau de connaissance du projet par les communautés locales ;
2. Avoir des informations sur les conditions de "cession" des terres et celles de déplacement et d'installation des communautés locales ;
3. Cerner les difficultés auxquelles sont confrontés les communautés locales et les esquisses de solutions.

II. METHODOLOGIE

Dans le cadre de cette étude, l'équipe chargée de sa réalisation a mis en place un dispositif de six (06) personnes de ressources. Après avoir conçu les outils de collecte, identifier les villages et la catégorie de personnes à interviewées, trois (03) personnes ont effectué la collecte des données sur le terrain par

l'application des outils. La collecte de données a concerné cinq villages il s'agit de celui de Dirlakou où le projet s'est déjà installé et les villages de Bagré Boakla, Sanga Boulé et Boudayéré.

Les entretiens qui ont été essentiellement individuels, ont concernés les responsables d'exploitation, les chefs coutumiers, les chefs de familles.

A la suite de la collecte des données sur le terrain, il a fallu procéder à leurs traitement, leur analyse et à la rédaction du rapport.

III. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE BAGRE

La commune de Bagré se situe dans la Province du Boulgou à 45 km de Tenkodogo dans la région du Centre-Est. La commune s'étend sur une superficie totale estimée à 430 km². Elle est limitée au Nord par les communes de Garango et de Tenkodogo, au Sud par celles de Zonsé et de Bittou, à l'Est par la commune de Bané et à l'Ouest par les communes de Boussouma et de Gomboussougou.

Administrativement, la commune compte huit (8) villages : Bagré-village, Boakla, Dirlakou, Guingalé, Goudayéré, Sangaboulé, Yambo et Zabo.

La structuration du chef-lieu de la commune est assez complexe. Il comprend en réalité deux entités que sont Bagré chantier et Bagré village. Bagré chantier lui-même relève du village de Dirlakou, qui en plus de ce quartier regroupe d'autres villages installés suite à l'aménagement du Site de Bagré Pôle (ou la MOB).

IV. PROJET POLE DE CROISSANCE DE BAGRE (PPCB)

3.1. Brève historique du PPCB

Le projet Bagré tire son origine de la mise en valeur de la vallée du Nakambé (ex-Volta blanche) et du Nazinon (ex-Volta rouge), débarrassée de la maladie dite de cécité des rivières. Cette éradication a été possible grâce à l'action conjuguée du Gouvernement du Burkina avec le concours de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et d'autres partenaires extérieurs.

Les études entreprises sous la Direction de l'Aménagement des Vallées des Voltas (AVV) entre 1972 et 1978 ont abouti à la faisabilité technique, économique et financière du projet. Le projet a connu par la suite plusieurs phases dans sa mise en œuvre :

- La première phase de mise œuvre entre 1980 et 1981 qui s'achèvera en 1988.
- La deuxième phase du projet, qui débutera en 1988 et qui s'achèvera en 1993 par le lancement des appels d'offres des travaux du barrage, de la centrale, de la ligne électrique et l'exécution desdits travaux. La mise en eau du barrage est intervenue en Juillet 1992 et son inauguration officielle par les autorités burkinabè le 13 Janvier 1994.

3.2. Projet pôle de croissance de Bagré (PPCB)

Le Projet Pôle de Croissance de Bagré (PPCB) aussi appelé « BagréPôle » a été officiellement lancé le 5 avril 2012 par les autorités du Burkina Faso. Le Projet s'inscrit dans l'axe 1 de la SCADD : **développement des piliers de la croissance accélérée en vue de booster l'agriculture**. Le Projet dispose de grandes superficies de terres irrigables : le potentiel irrigable atteint 58 000 hectares avec des possibilités de sécurisation foncière sur 500 000 hectares déclarés d'utilité publique.

La vallée s'étend sur 4 provinces dont le Boulgou, le Zoundwéogo, le Kouritenga et le Ganzougou. Elle concerne la moyenne vallée du Nakambé sur près de 90 km de long. Le Projet Bagrépôle se veut un projet d'intensification, de sécurisation et d'accroissement de la production agro-sylvo-pastorale, halieutique et touristique par la valorisation durable des ressources naturelles en vue d'assurer un développement socio-économique de la zone du Projet et à l'échelle nationale.

Selon ses promoteurs, il se veut un modèle fonctionnel de pôle de croissance tiré par l'agro-business. Le Projet est constitué de trois composantes :

1. Composante 1 : Amélioration du climat des investissements et des capacités institutionnelles au profit du secteur privé ;
2. Composante 2 : Développement et gestion des infrastructures critiques ;
3. Composante 3 : Fonds d'appui au développement des services critiques et des PME.

Pour réussir la mise en œuvre du Projet, il a été élaboré un PGES suivant le décret 98/476/PRES/PM/MEE/MEF du 2 décembre 1998 qui sera abrogé par celui du DECRET N° 2014-078/PRES/PM/MEF/MASA/MEAHA/MEDD/MICA/MRAH/MATS/MATD du 14 février 2014 portant modification de la délimitation de la Zone d'Utilité Publique de Bagré et création d'une zone de concentration. La déclaration d'utilité publique permet à *l'Etat de forcer les propriétaires terrains à céder son bien contre son gré mais les inconvénients nés de l'expropriation ne doivent pas être excessifs par rapport aux avantages.*

V. DES RESULTATS

4.1. Connaissance du PPCB et les activités menées par les communautés locales

4.1.1. Activités et origines des communautés locales

Le groupe cible de l'étude est composé de trente-six (36) personnes au total.

Le constat général est que la plupart des personnes interviewées sont selon leurs activités des producteurs de riz (38,7%), des maraichers (22,6%), éleveurs (9,7%), étuveuses de riz (9,7%), pisciculteurs, commerçants ... (19,4%). La

majorité des personnes interviewées sont des autochtones (69%) et les migrants (31%) ; les migrants présents sur le site sont venus des autres provinces de la région pour la plupart. Mais on note aussi la présence de populations déplacées dans le cadre de la mise en œuvre des AVV, d'autres sont venues pour rechercher des meilleures conditions de vie.

Parmi les migrants interviewés, 38,9% sont installés sur le site il y a plus de 15 ans ; 16,7% ont une présence sur le site compris entre 10 et 15 ans tandis que 33,3% sont arrivées à BagréPôle il y a moins de 5 ans. Les raisons sont principalement la recherche du mieux être, le déplacement des populations dans le cadre du dépeuplement du plateau mossi suite à l'aménagement du périmètre aménagé/irrigué, ... (voir tableau n°1 ci-dessous).

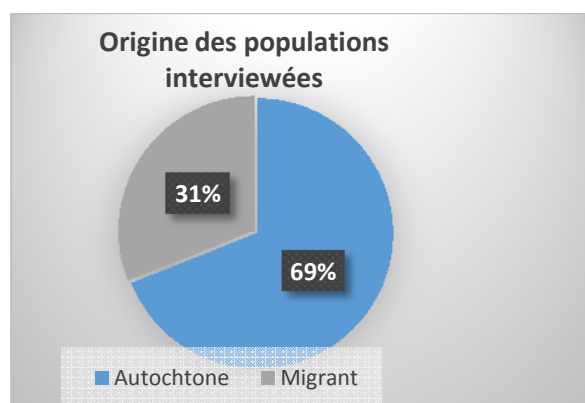


Figure 1: Répartition des personnes interviewées par origine

Variables	Nbre	Fréquences
Riziculture	12	38,7
Maraichage	7	22,6
Etuvage de riz	3	9,7
Elevage	3	9,7
Autres	6	19,4
Total	31	100,0

Tableau 1: Répartition des personnes interviewées selon l'activité

4.1.2. Connaissance du PPCB par les acteurs locaux

Malgré les campagnes de sensibilisation, les travaux de renforcement des capacités des populations effectuées par le PPCB, il y a toujours des personnes qui ne connaissent pas bien le projet. Les réponses recueillies dans le cadre de cette mission se présente comme suit dans le tableau n°2 :

- 81,14% (tableau n°2) de la population dit connaître le projet à travers certaines de ces activités : (i) renforcement des capacités des populations, gestion des infrastructures et équipements du site de Bagré, ... ; (ii) organisation de voyage d'étude ; (iii) appui accompagnement des populations sur le site du projet
- 10,7% font la confusion entre la Maitrise d'Ouvrage de Bagré (MOB) et le PPCB ;
- 7,14% ne connaissent pas les activités du PPCB. Il faudrait, alors que le projet continue de mener des campagnes d'informations et de sensibilisation auprès des populations afin qu'elles puissent mieux connaître les objectifs et missions du Projet.

Tableau 2: Situation des personnes interviewées selon la durée de séjour

Variables	Nombre	Fréquences
0 à 6 ans	6	33,3
6 à 11 ans	2	11,1
11 à 15 ans	3	16,7
Plus de 15 ans	7	38,9
Total	18	100,0

Source : étude TENFOREST 2015

Tableau 3: Situation de la connaissance du PPCB par les personnes interviewées

Variables	Nbre	Fréq.
Formation, Encadrement technique et Voyage d'études	6	21,43
Projet de développement	2	7,14
Recensement, Informations et sensibilisation	2	7,14
Gestion du site (eau et terre)	13	46,43
connaiss pas les activités du PPCB	2	7,14
Confusion avec la MOB	3	10,71
Total	28	100

Source : étude TENFOREST 2015

4.1.3. Difficultés vécues par les populations sur le site de Bagré Pôle

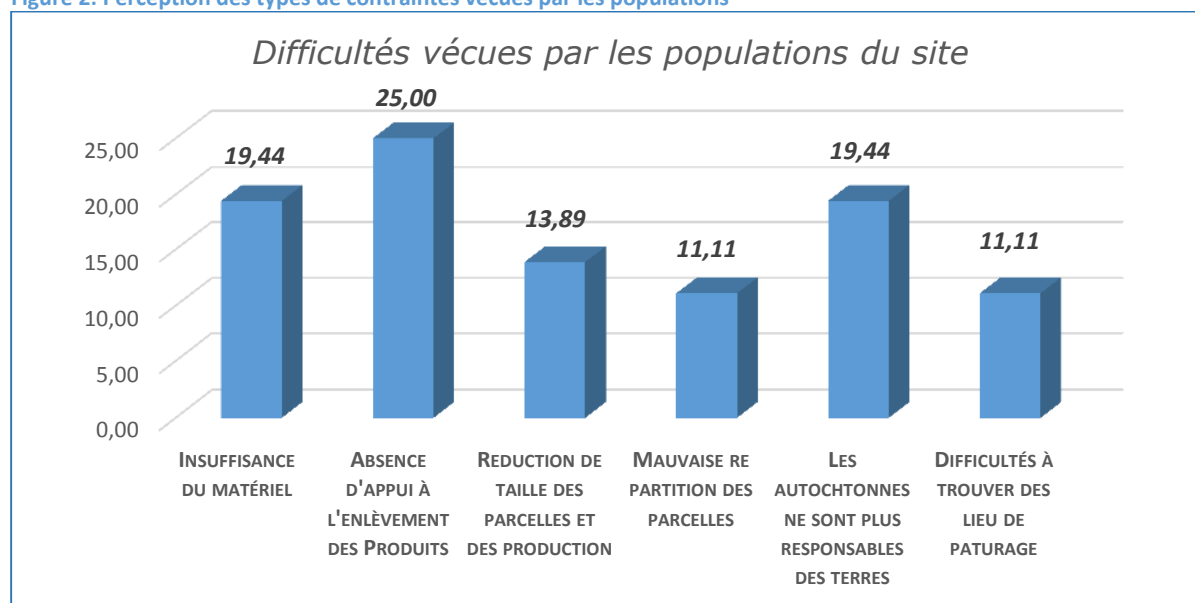
La grande majorité de la Population regrette aujourd'hui la fin des activités de la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré (MOB). Selon elles, pendant la mise en œuvre des activités de la MOB, elles étaient écoutées et soutenues. Certaines personnes interviewées certaines pensent que le projet ne l'écoute pas et ne prend pas en compte les préoccupations des populations et pire ne respecte pas ses engagements en lien avec le déplacement des populations.

Au file des années les populations ont vu se réduire la taille de leurs exploitations agricoles (13,89%) et lieux de pâturage des animaux. Elles sont passées de grandes superficies à des parcelles de petites tailles et ne possèdent pas de matériel adéquat (19,44%) pour effectuer les travaux de manière efficace. En plus des conditions de production difficiles, les populations se retrouvent confrontées à des problèmes d'enlèvement des produits après les récoltes selon 25,0% des personnes interviewées sur le site. Une situation a contribué à la paupérisation des familles suite au retrait des parcelles et à la délocalisation des populations sur le site du projet (confère tableau graphique n°1).

Depuis que le projet a entrepris de faire de nouveaux aménagements les éleveurs de la zone ont d'énormes difficultés pour pratiquer leurs activités. En se sens que 11,11% d'entre eux expriment la difficulté à trouver du pâturage pour les animaux (tableau n°6). L'élevage pratiqué est essentiellement extensif et nécessite beaucoup de déplacements pour rechercher de bons pâturages. La cause de beaucoup de conflits agriculteurs-éleveurs est le fait de dégâts causés par la mobilité mal maîtrisée du bétail. Il est important que vue la réduction des espaces de production des populations locales, il faut promouvoir le petit élevage en appui à la production rizicole, maraichère, ... aménager de petits espaces ou renforcer les capacités des éleveurs à aller vers un élevage moins extensif.

Aussi, en plus de ces difficultés les populations n'apprécient pas la manière dont les répartitions des parcelles ont été faite. 11,11% des personnes interviewées pensent qu'il y a une mauvaise répartition des parcelles. En plus de cela elles souhaitent détenir des titres fonciers définitifs des parcelles qu'elles exploitent en lieu et place du contrat de bail.

Figure 2: Perception des types de contraintes vécues par les populations



Source : étude TENFOREST 2015

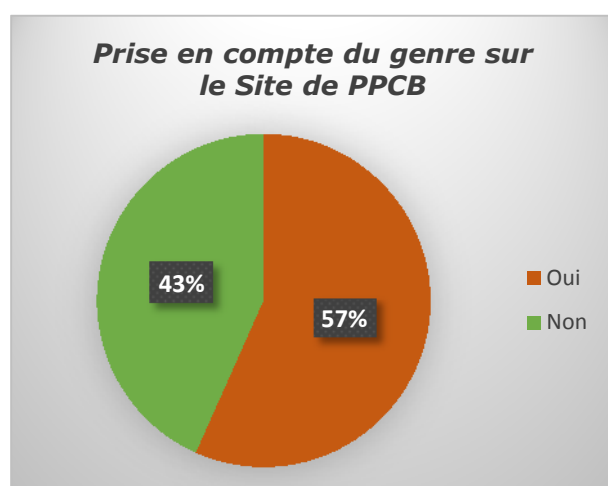
4.2. Prise en compte du genre sur le site du PPCB

4.2.1. Prise en compte dans les activités du Projet

Dans les documents du projet, on privilégie l'approche chaîne de valeur d'une manière inclusive avec un accent particulier pour la transformation et la commercialisation des produits qui sont des activités destinées aux femmes et aux jeunes, la réalité de la mise en œuvre est tout autre. La conception du projet favorise également l'approche genre avec implication des femmes et des jeunes dans les dispositifs de prises de décisions et de partage des fruits de la croissance.

Toutefois, il est important de cerner le niveau d'appréciation des populations sur la prise en compte du genre dans la mise en œuvre des activités du PPCB. Le constat relevé à partir des interviews réalisées se présente comme suit :

Figure 3: Perception des populations sur la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du PPCB



Source : étude TENFORST 2015

Tableau 4: Statistiques sur la perception des populations sur la mise en œuvre des activités du PPCB

Variables	nombre	Fréquence
Même traitement pour tout le monde	15	55,6
Ne bénéficie pas du Projet	5	18,5
Les Bénéficiaires ciblés d'avance	7	25,9
Total	27	100,0

Source : étude TENFORST 2015

Les femmes, les jeunes, les migrants et les personnes âgées ne sont pas prises en compte dans les activités du Projet selon 43% des personnes interviewées. Près de 26% d'entre elles estiment que la plupart du temps les bénéficiaires des actions de renforcement des capacités, d'appui accompagnement du Projet (élaboration de microprojets, accès aux crédits, ...) sont connus d'avance. Dans la plupart des cas, les actions du projet seraient toujours orientées vers les mêmes bénéficiaires. Le projet ne ferait aucun effort pour améliorer cette situation. C'est ainsi que sur le site environ 18,5% des communautés interviewées estiment être ignorées dans la mise en œuvre de PPCB. Ces personnes ne bénéficient d'aucune action du projet.

Alors que dans le rapport d'évaluation du Projet on peut lire que : « *Le projet a fait l'objet, tout au long de sa formulation d'un processus participatif et de larges consultations avec l'équipe de Bagrépôle, les bénéficiaires et les organisations féminines ainsi que et les différentes catégories d'acteurs socioprofessionnels concernées sur les options stratégiques du projet et l'impact environnemental et social du Projet* » (FAD, 2015). Il serait souhaitable que le projet revoie sa méthode d'intervention en impliquant d'autres personnes qui ne sont pas habituellement bénéficiaires des actions en adoptant des approches genre-sensibles appropriées.

Dans le rapport d'évaluation du PPCB, on reconnaît toutefois que les femmes dans la zone couverte par le projet sont confrontées à des difficultés d'accès aux crédits. Les organisations dans lesquelles ces femmes travaillent sont mal structurées et restent confrontées à des contraintes liées principalement aux facteurs de production agricole (coût élevé des intrants et équipements, insécurité foncière). Des données disponibles montrent que les femmes ont accès généralement à des petits lopins de terres (la moyenne des exploitations agricoles des femmes chefs de ménage est de 0,25 ha contre 2,5 ha pour les hommes et de moindre qualité (FAD, 2015).

4.2.2. **Appréciation du déplacement des populations**

Depuis le début des années 1970, le site de Bagré connaît des mutations du point de vue environnementales et écologiques. Ces dernières années, les mutations semblent rudes et très rapides aux dires des communautés locales qui vivent sur le site. Selon les populations, elles vivaient mieux au temps de la MOB qui avait la patience de les écouter et de leur donner un appui réel. Aujourd'hui le projet semble vouloir aller plus vite et ne prendrait en compte que les besoins et les avis des petits producteurs mais travaillent surtout plus les grands promoteurs/investisseurs qui ont plus de ressources financières.

Aujourd'hui, les communautés locales ne semblent pas apprécier leurs conditions de déplacement sur le site du PPCB. Ainsi, 60,7% d'entre elles estiment qu'elles sont contraintes de se déplacer sans que le projet ne respecte ces engagements de départ contre 25,0% qui se disent satisfait des conditions de déplacement et 14,3% qui sont sans avis sur la question (voir le graphique du tableau n°4).

Selon 37,9% des communautés locales, le projet n'a pas respecté ses engagements de départ qui disaient qu'après leurs dédommagements, il les accompagnerait dans l'acquisition de parcelles équivalentes à celles qu'elles avaient au départ afin de leurs permettre de pratiquer leurs activités en toute quiétude. Le projet devrait les accompagner dans le processus de fertilisation des nouvelles parcelles, l'acquisition de microcrédits d'équipement, la construction d'infrastructures socioéconomiques, etc.

Aujourd'hui les communautés locales se retrouvent avec de petites parcelles (13,8%) moins fertiles (31,0%), parfois sans accès aux microcrédits. Elles se retrouvent dans une situation qui ne leur permet pas de produire suffisamment pour couvrir les besoins de leurs familles. La perception qu'elles ont est que les populations qui ont été déplacées se sont appauvries (confère tableau n°4 ci-dessous).

Figure 4: Appréciation des populations sur les conditions de déplacement et réinstallation

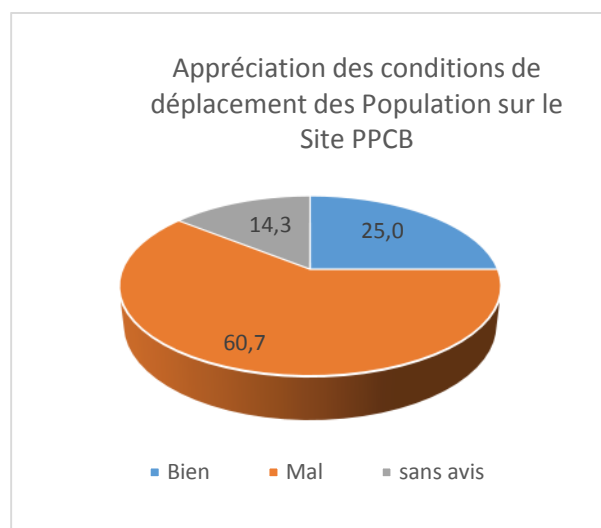


Tableau 5: Statistiques de l'appréciation des populations sur les conditions de déplacement et réinstallation

Variables	Nbre	Fréq.
Déplacement de grande parcelle pour une petite	4	13,8
Nouveaux Champs affectés de petites tailles pas trop fertiles	9	31,0
Déplacement prendre en compte nos préoccupations	5	17,2
Non-respect des engagements par le Projet	11	37,9
Total	29	100,0

4.2.3. *Elément d'amélioration des conditions de vie du fait du PPCB*

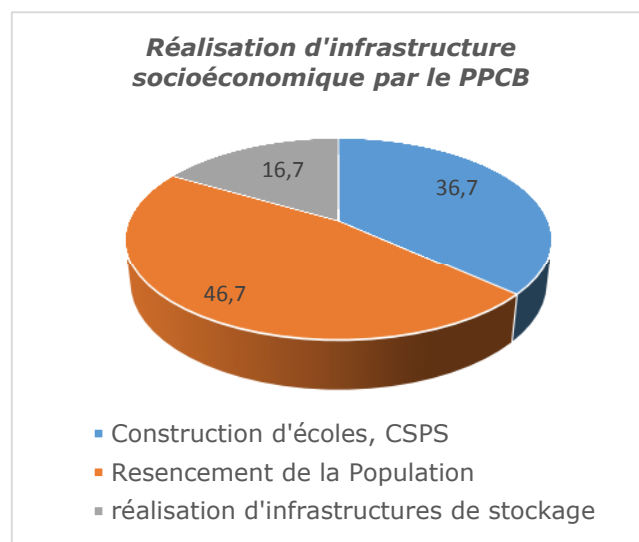
Depuis de son implantation, le projet a entrepris la réalisation d'activités en vue d'améliorer les conditions de vie des communautés locales. Il s'agit de la construction de socioéducative et sanitaires (36,7%), d'infrastructures de stockage (magasins), le renforcement des capacités des populations (46,7%) toutes choses qui devraient leurs permettre d'améliorer leurs moyens d'existence. Mais pendant la même période certaines populations ont acquis des financement (16,7%) qui leurs a permis d'acheter du matériel. L'acquisition de ce petit matériel a permis d'améliorer les moyens de production et de travail des familles bénéficiaires et aujourd'hui 20,8% des personnes que nous avons interviewées affirment avoir augmenté leurs revenus et 37,5% d'entre elles pensent que leurs conditions de vie se sont améliorées avec les actions menées par le PPCB (tableau n°5 ci-dessous).

Mais, il y a aussi ceux qui ne se retrouvent pas dans les bénéfices des actions du projet. Ils sont 25,0% à ne percevoir aucune amélioration de leurs conditions de travail et de vie de leurs familles. La plupart de ces personnes là sont des populations autochtones. Elles trouvent que la diminution de la taille de leurs unités de production (Parcelles) ne leurs permette pas aujourd'hui de produire suffisamment pour subvenir au besoin de leurs familles et améliorer leurs revenus.

Tableau 6: Perception des populations de l'impact du PPCB sur les conditions de vie et de travail

Variables	Nbre	Fréq. (%)
Acquisition de financement	4	16,7
Amélioration des revenus	5	20,8
Amélioration des conditions de vie des ménages	9	37,5
Pas d'Amélioration	6	25,0
Total	24	100,0

Figure 5: Perception des populations des actions de réalisation des infrastructures socioéconomiques du PPCB



4.2.4. Difficultés constatées dans la mise en œuvre du PPCB par les Communautés Locales

Certaines communautés locales affirment n'avoir pas vu leurs conditions de vie améliorées avec l'implantation de PPCB. Ainsi, 76,7% des personnes avec qui les interviews ont été réalisées affirment que la mise en œuvre du Projet a apporté plus de difficultés (confère graphique n°5 tableau n°6).

La principale difficulté qui ressort des interviews (confère tableau 5) est celle liée à l'enlèvement des produits (riz, maïs, autres produits maraichers, ...) pour 25,0% des personnes enquêtées. Pour ces populations on les encourage à mieux produire mais elles se retrouvent confrontées à des difficultés d'écoulement de leurs productions sur le marché. Ce manque de débouché entraîne des difficultés connexes qui sont entre autres :

1. La difficulté dans le remboursement des coûts des intrants pour améliorer les rendements ;
2. L'augmentation des intérêts des prêts contractés avec les institutions financières locales pour non-respect des délais de leur remboursement
3. La difficulté à générer suffisamment de revenus pour assurer les frais de scolarités et autres dépenses de santé,

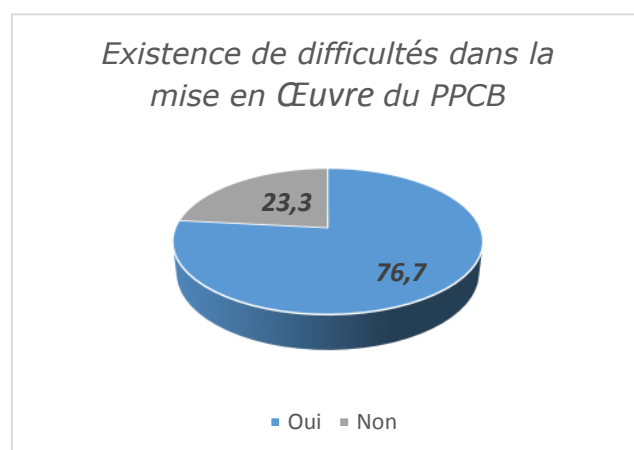
Face à ces difficultés les producteurs développent des initiatives à travers leurs organisations pour créer des circuits d'écoulement sur les marchés de Tenkodogo, de Ouagadougou, avec toutes les contraintes liées à l'organisation d'une chaîne de production et de commercialisation.

Aux difficultés d'enlèvement de produits, s'ajoutent celles liées à l'absence ou à la vétusté du matériel de production et de transformation qui rendent difficile les charges de travail pour 14,7% des personnes interviewées (confère tableau 6). Elles sont dues essentiellement à la non-maîtrise du marché du crédit, aux impayés de crédits, à la solvabilité même des producteurs,

Tableau 7: Situation des difficultés rencontrées par les producteurs sur le site du PPCB

Variables	Nbre	Taux (%)
Difficultés d'accès au Crédit	4	11,8
Accès aux services Sociaux de base	7	20,6
Réduction de la taille des parcelles	11	32,4
Endettement et Accroissement des dépenses	3	8,8
Augmentation de la Charge de Travail	5	14,7
Amélioration des revenus	4	11,8
Total	34	100,0

Figure 6: Proportion des populations estimant l'existence de difficultés liées à la mise en œuvre du PPCB



En plus des difficultés suscitées, il y a celles liées à la diminution de la taille des exploitations pour 32,4% des personnes interviewées pointent souvent du doigt une la mauvaise répartition des parcelles. Pour beaucoup d'autochtones sur le site du Projet ces difficultés doivent être traitées avec beaucoup d'égard. Il faut relever une certaine méfiance de beaucoup de personnes qui vivent les difficultés mais sans vouloir se prononcer là-dessus. Tout le long des entretiens, bien qu'étant individuels et privés, le problème est le plus souvent évoqué avec beaucoup de prudence.

4.3. Esquisses de solutions d'amélioration de l'intervention du PPCB proposees par les populations du site

Les populations interviewées sur le site du PPCB sont consciente que la réussite du projet permettra d'accroître leurs productions, les rendements et par là accroître les revenus et améliorer leurs moyens d'existence. Une situation qui devrait entrainer un développement local de la zone et booster la croissance au niveau national. Pour cela le PPCB devrait faciliter l'accès des petits producteurs en particulier des femmes à la terre. 35,5% des personnes interviewées estiment que le projet doit faire un effort pour accroître les superficies des terres qui leurs sont octroyées. En outre, 22,6% des personnes interviewées expriment la nécessiter pour le projet d'accompagner les producteurs dans la recherche de débouché à travers l'organisation de la chaine commercialisation, la promotion des produits etc. La nécessité d'un appui à la réalisation d'infrastructures de stockage sur le site et dans les villes de Tenkodogo et de Ouagadougou est exprimée par 16,1% des personnes.

Pour réussir cette mission tout ce travail d'accompagnement doit se faire dans le respect des droits des communautés locales et le respect des engagements du Projet pour 16,1% et avec une prise en compte des facteurs sociaux selon 9,7% des personnes interviewées (cf. tableau 7).

Tableau 8: Point des propositions d'amélioration exprimées par les populations

variables	Nbre	Fréq.
Réalisation d'infrastructures	5	16,1
Appui à l'amélioration et l'enlèvement du riz	7	22,6
Augmenter la taille des parcelles et Faciliter l'accès des femmes	11	35,5
Prise en compte des facteurs sociaux	3	9,7
Respect des droits des populations	5	16,1
Total	31	100,0

Source : étude TENFOREST, décembre 2015

CONCLUSION

Le PPCB fait partie des projets prioritaires du pays. Les résultats politiques de la mise en œuvre montrent un niveau de développement suffisant. Cependant, les communautés locales estiment ne pas être suffisamment impliquées et écoutées dans la mise en œuvre.

Le constat général est la volonté d'accélérer la production de résultats conduit le plus souvent à un faible respect des droits des communautés locales et une insuffisante prise en compte de leurs avis dans les grandes décisions. Le constat d'une faible communication du PPCB avec les communautés locales sur l'évolution de la mise en œuvre du projet n'améliore justement pas la situation.

La plupart des petits producteurs, après avoir contractés prêts l'équipement, l'achat d'intrants, après avoir améliorés les rendements et augmentés la production, se retrouvent confrontés à difficultés d'écoulement sur le marché.

Aussi des mesures doivent être prise pour permettre que les déplacements des populations soient faits dans le respect des engagements du projet, la réalisation d'infrastructures socioéconomiques d'accompagnement, l'encadrement des déplacées dans l'acquisition de terres suffisantes et fertiles pour améliorer les moyens d'existence.

Pour que la croissance recherchée entraîne le développement, le projet devrait s'atteler à ce que la mise en œuvre du projet n'augmente la vulnérabilité et la pauvreté des communautés locales. Aussi, il paraît important de traiter les populations autochtones, les migrants, les femmes, les jeunes avec plus d'égard pour favoriser l'égalité dans l'accès à la terre et assurer l'appui-accompagnement nécessaire.

BIBLIOGRAPHIE

1. Commune de Bagré, 2014, Plan de développement communal de Bagré,
2. Elodie Robert, 2011, *Le fleuve Nakambé et le réservoir de Bagré : facteurs explicatifs des recompositions territoriales et des mobilités villageoises agraires et sanitaires en Pays Bissa* (Burkina Faso), 15p
3. FAD, 2015, Projet d'Appui au Pôle de Croissance de Bagré (PAPCB) Burkina Faso : Rapport d'évaluation, 36p